



Rédaction : Aurélia Gaillard (bulletin@sfeds.fr)

- Assemblée générale, p. 1
- Éditorial, p. 2
- Annonces, p. 3
- Vie de la Société, p. 4
- Comptes rendus, p. 10
- Appels à communications, p. 18
- Appel à contributions, p. 22
- Prix Montesquieu, p. 26
- Cotisations et abonnements, p. 27
- Adresses utiles, p. 28

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SFEDS

Samedi 25 janvier 2020 à 10h

Hôtel de Sully
62 rue Saint-Antoine
75004 Paris

(M^o lignes 1, 5 et 8, station « Bastille » ; bus 20, 29, 61, 65, 69, 76, 86, 87, 91)

10h-12h30 : Assemblée Générale

13h : Déjeuner en commun

14h45 : Visite-conférence de l'Appartement de la Duchesse
à l'Hôtel de Sully

Le déjeuner aura lieu au restaurant Les Bougresses, 6 rue de Jarente, 75004 Paris (M^o et bus station « Bastille » ou M^o ligne 1, station « Saint-Paul » ; bus 76, arrêt « Saint-Paul »).

Le règlement se fera sur place. La formule proposée (entrée/plat/dessert/verre de vin/café) est à 27 €.

Les sociétaires qui souhaitent participer au déjeuner pris en commun et/ou à la visite-conférence sont priés de s'inscrire auprès de Françoise Le Borgne (francoise.le_borgne@uca.fr) dès que possible et avant le 15 janvier 2020.

Alors que tant de pays sont pris, de diverses manières, dans la tourmente, le monde de la recherche nous offre de beaux exemples d'entreprises collaboratives. *Primus inter pares* par sa durée, l'ensemble des *Œuvres complètes* de Voltaire s'achemine vers sa fin, annoncée pour 2020, et qui devrait être célébrée entre autres par une présentation à l'Académie Royale de Belgique. Placée sous la présidence d'honneur de Christiane Mervaud, la collection a été fondée par l'Anglais Theodore Besterman en 1968 et est actuellement dirigée par Nicholas Cronk à Oxford (la tâche a auparavant été assumée par trois autres chercheurs à différents moments : William Barber, Ulla Kölving et Haydn Mason). Au cours des décennies, un nombre impressionnant d'universitaires, dont le Belge Jeroom Vercruyse fut l'un des tout premiers comme il le rappelle dans des souvenirs sur les débuts du projet (<http://www.voltaire.ox.ac.uk/news/blog/propos-des-%C5%93uvres-compl%C3%A8tes-ou-comment-tout-commenc%C3%A9>), a participé à l'entreprise et fourni des éditions aussi bien de textes célèbres comme le *Traité sur la tolérance*, que d'ouvrages de circonstance ou de vers de jeunesse. Offrant une approche chronologique des écrits de Voltaire dont l'annotation (en français ou en anglais), est confiée à un large éventail de spécialistes, la série de volumes peut se targuer en particulier d'avoir mis sur pied des équipes collaboratives pour les œuvres d'envergure comme les *Questions sur l'Encyclopédie* ou l'*Essai sur les mœurs*.

Une réalisation plus récente mais qui mérite également d'être célébrée a été montée sous l'acronyme réjouissant d'ENCCRE. Cette Édition Numérique Collaborative et CRitique de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772) réunit elle aussi une équipe intergénérationnelle aux compétences diverses, universitaires, conservateurs, académiciens et bénévoles (<http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/>). Le numérique permet d'imaginer une évolution constante de l'appareil critique au rythme des découvertes pour faire de cette version un objet dont les seules limites sont celles des connaissances humaines. Que les idéaux de la république des lettres trouvent à s'incarner dans des engagements collectifs de grande envergure ne peut être que matière à satisfaction.

Catriona SETH

Supplément bibliographique

Comme tous les ans, paraîtra un *Supplément bibliographique* au *Bulletin* d'avril (*Bulletin 116*, avril 2020). Ce supplément vise à faire connaître dès avril les travaux de l'année précédente et à attirer l'attention des chercheurs sur des publications internationales auxquelles il est parfois difficile d'accéder. Seules les publications de l'année 2019 sont donc prises en compte.

La liste des publications que les adhérents souhaitent donc communiquer sont à envoyer avant le 15 février 2020 à Luigi Delia : luigi.delia@unige.ch

Dix-Huitième Siècle (DHS)

Varia

La revue *Dix-Huitième Siècle* lance un appel à contributions pour sa partie Varia. Les articles de Varia touchent à toutes les disciplines d'études du 18^e siècle, sans restriction d'école méthodologique ni d'aire géographique. Les articles publiés sont inédits, et en français. Ils comptent entre 30 et 40 000 caractères, espaces et toutes notes comprises.

La revue reçoit les articles de Varia tout au long de l'année, à l'adresse :

dhs@sfeds.fr

Après avoir été strictement anonymés, ceux-ci sont évalués par le comité de rédaction et les experts de la revue.

Pour plus d'informations, consulter la page de la revue sur le site de la Société : <https://www.sfeds.fr/publications-18eme-siecle/revue-dix-huitieme-siecle/>

Dossier thématique

Appel à proposition de direction du dossier thématique du n°54 à paraître en 2022. Envoyer vos propositions (sous forme d'une ou deux pages et accompagnées d'éléments bibliographiques) avant le 1^{er} avril 2020 à dhsdirection@sfeds.fr

Les articles seront à rendre pour juin 2021.

Lumières

La revue *Lumières*, avec le parrainage de la SFEDS, lance un appel à contributions pour ses parties Forum et Varia.

La revue *Lumières*, qui en est à son 33^e numéro, est une revue semestrielle et pluridisciplinaire (Histoire. Littératures. Philosophie) sur les Lumières du 18^e siècle, leurs enjeux et leurs héritages jusqu'à nos jours. Elle comporte un Dossier thématique, une partie Forum, plus souple, destinée aux discussions, controverses, points de vue particuliers, une partie Varia qui accueille toute contribution entrant dans le champ des Lumières ou de leur réception, enfin une partie Recension.

Elle est publiée par les Presses universitaires de Bordeaux : <http://www.pub->

editions.fr/index.php/revues/lumieres.html

Les contributions, soumises à expertise interne et extérieure (anonymées), sont à envoyer tout au long de l'année à :

Tristan Coignard : tristan.coignard@u-bordeaux-montaigne.fr

Aurélia Gaillard : aurelia.gaillard@u-bordeaux-montaigne.fr

Jean Mondot : mondot.jean@wanadoo.fr

Vie de la Société

• Conseil d'administration du 11 octobre 2019

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Lise Andries, Sophie Audidière, Isabelle Bour, Laurent Châtel, Hélène Cussac, Marcel Dorigny, Guillaume Faroult, Aurélia Gaillard, Marilina Gianico, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Anne-Marie Mercier, Jean Mondot, Pierre-François Moreau, Bénédicte Prot, Odile Richard-Pauchet, Gaël Rideau, Jennifer Ruimi, Catriona Seth, Laurence Vanoffen.

Excusés : Sylviane Albertan-Coppola, Nicolas Brucker, Christian Del Vento, Hans-Jürgen Lüsebrink, Laurence Macé, Christophe Martin (procuration à F. Magnot-Ogilvy), Élise Pavy (procuration à Sophie Marchand), Bénédicte Péralez, Martial Poirson, Paola Ranzini (procuration à F. Magnot-Ogilvy), Mélanie Traversier, Pierre Wachenheim (procuration à Sophie Audidière).

La séance débute à 17h, salle D 223 de la Maison de la Recherche de Sorbonne-Université, 28 rue Serpente.

1. Rapport financier

La trésorière, Hélène Cussac, rend compte du bilan qui suit :

Finances au 30 septembre 2019

Avoir sur le CCP LBP : 2 250, 99 €

Avoir sur le Compte-titre : 82 478, 70 €

Avoir sur le Livret A : 70 474, 47 €

Avoir total : 155 204, 16€

Information : nous hébergeons depuis août les finances de la SIEDS. La Voltaire Foundation ne s'occupe plus en effet de celles-ci et a donc transféré l'argent en deux paiements, en août et septembre. Le compte bancaire de l'AIEDS (Association internationale d'étude du dix-huitième siècle : cf. CR des deux derniers CA) est en cours

de création. Dès qu'il sera ouvert, la trésorière transférera donc la somme (actuellement 32 476,95 €, mais un chèque doit être retiré).

NB : dans les avoirs de la SFEDS ci-dessus, ne sont pas comptabilisés ceux de la SIEDS.

Total dépenses des 9 derniers mois : 25 891 €

Total recettes des 9 derniers mois : 30 323 €

Revue *DHS*

Coût (Réassort n° 50 + impression et envois n° 51) : 14 966 € (l'an dernier : 17 175 €). La Revue a coûté à la Société bien moins cher ces deux dernières années du fait que J.-C. Abramovici a effectué le travail de PAO.

La Découverte nous doit les recettes du 1^{er} semestre : soit 5 034,79 €. Nous pouvons d'ores et déjà apprécier le résultat de l'année, qui correspond comme toujours au S2 de l'année précédente et au S1 de l'année en cours : 13 733,91€ (an dernier : 16 762,30 € ; année précédente : 15 964 €). Le résultat est en baisse par rapport aux deux années précédentes (respectivement – 3 028 € et – 2 231 €) qui avaient été deux bonnes années.

Un réassort du dernier numéro a été demandé le 10 septembre pour 66 adhérents.

Ventes de numéros : 548,76 €

Collection « 18^e siècle »

Dépenses : 423,70 €

Recettes (subventions et ventes) : 1 466,34 €

Ces chiffres ne comprennent pas les frais du récent ouvrage publié (*Voyages de Hollande* : PAO : 1 060€ ; prospectus : 50€ ; impression 60 ex. : 768 € = 1 878 €) ni les deux subventions attendues pour celui-ci (1 250 €).

Congrès d'Édimbourg

Recettes

Vente Revue : 368 €

Vente Collection : 116 €

Total : 484 € (+ 16 £ à recevoir)

Coûts

Cartes postales : 231,34 €

Envoi livres Collection + « Tolérance » : 72,60 €

Retour Revues : 193,98 € (non encore remboursés)

Total : 497,92 € (+ 2 factures non reçues : envoi Revues par Paillart et envoi un carton Collection par EDN)

Commentaire : nous nous en sortons avec peu de pertes et avons offert une bonne visibilité à la Société. Il s'agit de retenir toutefois que nous devons apporter beaucoup moins d'ouvrages. Il y a peu de ventes en effet car les collègues ne veulent pas encombrer leurs valises.

L'opus *Tolérance* a été offert, les deux premiers jours comme convenu en même

temps que l'achat d'un livre ; ensuite étant donné le peu de ventes, il a été offert à tous ceux qui visitaient le stand.

Gestion des adhérents

Résultat du versement des cotisations au 30 septembre : 19 323 €

Adhérents à jour : 505 (honoraires inclus, certains règlent la cotisation).

53 adhérents n'ont pas renouvelé leur cotisation. 125 en juin n'étaient pas à jour.

Les rappels envoyés par Marilina Gianico ont été porteurs.

Nouveaux adhérents au 30 septembre : 24.

NB : avec les abonnés institutionnels (chiffre pour l'année non encore connu avec précision), nous arrivons aux 700 adhérents requis pour avoir deux délégués à la SIEDS.

2. Collection « 18^e siècle »

Hélène Cussac et Marcel Dorigny font un état des lieux des prochains numéros qui sont programmés.

Le livre de Madeleine Van Strien-Chardonneau, *À la découverte de la Hollande dans les années 1760-1770*, est paru début octobre.

La correspondance entre Condorcet et Brissot éditée par Nicolas Rieucou est en cours de préparation. Le tapuscrit sera rendu début 2020.

Le principe de l'édition par Anne-Marie Duport d'un manuscrit de Fabre d'Églantine a été adopté lors du dernier CA. Le tapuscrit est en cours de reprise et des demandes de subvention sont en cours.

Le tapuscrit sur des romans de Cazotte édité par Emmanuelle Sempère est en cours ainsi que le *Journal de Mme Craddock* sur lequel travaille Charlotte Simonin.

Une discussion s'engage sur les nouveaux projets soumis.

Une proposition de publication d'une anthologie de textes sur la figure du philosophe a été envoyée par Mariafranca Spallanzani. Il s'agit d'une anthologie qu'elle a déjà publiée en 2002 en italien chez Sellerio à Palerme et qui contient des textes connus (entre autres de Condillac, d'Alembert, Diderot, Voltaire, Rousseau, La Mettrie, d'Holbach, Maupertuis), et d'autres moins connus. Avec un peu de communication, l'anthologie pourrait aussi intéresser les enseignants du secondaire.

Les responsables de la collection demandent ce que pense le CA de cette éventuelle publication qui, contrairement à la ligne éditoriale de la Collection, proposerait des textes qui ne sont pas des inédits ou des ouvrages difficiles d'accès. Le CA précise que la collection publie plutôt des textes rares ou inédits. Anne-Marie Mercier suggère que l'anthologie serait peut-être plus adaptée pour la collection de Henri Duranton et Denis Reynaud à Lyon.

Hélène Cussac présente ensuite un autre projet de publication, il s'agit d'une série de rapports manuscrits écrits en 1750 lors d'un voyage d'espionnage en France commandé par le roi d'Espagne et son ministre le marquis de l'Ensenada. L'auteur de ces rapports s'appelle Antonio de Ulloa ; c'était un homme de sciences qui avait participé auparavant au voyage de Pierre Bouguer (l'expédition avait pour but de mesurer le degré de l'arc du méridien entre le Pérou et l'Équateur actuels). Il fut chargé en 1749 par le roi d'une mission d'espionnage « amical » en France et dans d'autres pays européens. Il traverse la France en entrant par la Catalogne, visite Narbonne, Sète, Marseille, Toulon, Lyon, Dunkerque, Rouen, St Malo, Nantes, Rochefort, La

Rochelle, Port Saint-Louis. Il écrit d'autres rapports thématiques sur les chemins de France, l'industrie, les hôpitaux etc. Il s'agit d'un témoignage sur l'esprit des Lumières dans l'Espagne du 18^e siècle, avec des réflexions sur l'économie et le commerce, ainsi qu'une description des villes citées. Ces rapports vont être édités en Espagne par Luis Fè Canto, historien hispanisant à l'Université de Limoges et ils seraient traduits en français pour la collection Dix-huitième Siècle.

3. Revue DHS

Sophie Audidière présente les questions qui se posent autour de la revue.

Le numéro 52 (2020) (Sur les Sauvages) : le dossier Varia est bien en cours, ainsi que la chronique des arts. Le salon de la revue, à l'Espace des Blancs-Manteaux, commence le soir du 10 octobre (et dure trois jours : vendredi-samedi-dimanche). Un système de permanences assuré par les membres du comité de rédaction est mis en place.

État des stocks : Paillart stocke gratuitement entre 700 et 1000 exemplaires pour chaque numéro. Paillart ayant signalé des difficultés, on peut tirer, afin de réduire le stockage, 1200 exemplaires au lieu des 1800 habituels. Un vote à main levée adopte la proposition de réduction du tirage à 1200 exemplaires à l'unanimité des présents.

Suite à un message de François Moureau qui souligne une possible correction dans l'ours de la Revue, le CA accepte une proposition de modification : il s'agit d'ajouter la mention « et Paul Vernière » à côté du nom de Roland Desné pour la mention des fondateurs de la Revue.

Nouveau diffuseur pour la Revue

Deux propositions de diffuseurs sont à examiner.

Les Éditions du Net et Vrin ont fait un devis. Hélène Cussac et Jean-Christophe Abramovici ont rencontré Denis Arnaud de chez Vrin : ils ont éclairé certains points qui étaient problématiques sur l'ancien contrat avec La Découverte. Par exemple, la gestion des abonnés individuels et celle des abonnés institutionnels qui étaient facturées par La Découverte. Il a été décidé de confier à Vrin la gestion des abonnés institutionnels au même prix. En revanche, Vrin reverserait 45% à la SFEDS alors que La Découverte ne reversait que 43%. Vrin serait également plus avantageux pour les recettes CAIRN (ils proposent de reverser un pourcentage de 75 %). Un rayonnage serait réservé à toute la collection dans les librairies Vrin avec un stock de 3 exemplaires des numéros anciens. Jean-Christophe Abramovici ajoute que la revue serait ainsi plus présente dans des librairies importantes.

Marcel Dorigny demande si Vrin ne pourrait diffuser également les ouvrages de la collection car les Éditions du net ne sont pas diffuseurs. Hélène Cussac est d'accord mais l'urgence est actuellement de régler le problème de la Revue, quitte à se renseigner ensuite pour la diffusion de la collection.

Lors d'un vote à main levée, la proposition Vrin est adoptée à l'unanimité.

Choix du prochain numéro thématique (2021)

La discussion s'engage à partir des dossiers de propositions envoyés en juin dernier, avec la synthèse des avis du comité et les trois propositions qui avaient été préférées (dont l'une a été retirée par les trois porteurs du projet).

Sophie Audidière remet la décision au CA.

Sur « les cinq éléments » : la proposition n'est pas encore prête. Sur les mathématiques : le format orienterait plutôt vers un mini-dossier.

Les deux propositions qui avaient été distinguées sont « Peuple en colère », proposé par Pascal Bastien et Sophie Abdela et « Philosophes » proposé par Colas Duflou et Anne-Lise Rey.

Plusieurs membres du CA interviennent pour souligner l'actualité du projet « Peuple en colère ». Aurélia Gaillard attire l'attention sur la proposition sur les mathématiques qui pourrait faire l'objet d'un numéro. Pierre-François Moreau souligne que l'un des intérêts du projet « Philosophes » est de revenir à la philosophie d'*avant* la révolution épistémologique de Victor Cousin.

Sophie Audidière en profite pour lancer un appel au CA pour que ses membres invitent les collègues intervenant dans des journées d'étude ou des événements non publiés à envoyer leurs articles à la Revue.

Le CA procède alors au vote.

27 votants (dont 4 procurations)

20 votes pour la proposition « Peuple en colère » qui est adoptée.

7 votes pour la proposition « Philosophes ».

En janvier prochain : Sophie Audidière va diffuser l'appel à proposition pour le dossier de 2022. Elle demande comment le CA veut procéder à partir de la fin du mois de mars (date de clôture de l'appel pour les propositions) quand toutes les propositions seront reçues.

Catriona Seth précise que le CA avait demandé l'accès à toutes les propositions reçues, en amont de la réunion du CA avec l'avis synthétique du comité.

Exemplaires contributeurs

Aurélia Gaillard demande à faire le point sur la question des exemplaires remis aux contributeurs des numéros spéciaux. Les contributeurs non abonnés ne reçoivent pas d'exemplaire de la Revue. Or sur le numéro 51, il y a une proportion non négligeable de contributeurs qui ne sont pas abonnés à la Revue. En tout (entre le dossier et les *Varia*) : 18 contributeurs non abonnés sur 30. Hélène Cussac rappelle qu'il avait été dit que les directeurs de numéro inviteraient fortement leurs contributeurs à adhérer à la société au moins pour l'année de publication du numéro auquel ils participent. Aurélia Gaillard souligne néanmoins que s'agissant de contributions comme c'est presque toujours le cas en sciences humaines envoyées à titre gratuit, cela lui paraît indélicat de ne pas au moins envoyer un exemplaire de l'ouvrage publié. Par ailleurs, c'est contre-productif : cela froisse des collègues et cela empêche une diffusion plus large, auprès de collègues précisément non abonnés, l'esprit de la Société étant de diffuser les travaux sur les Lumières. Une estimation financière est alors donnée : cela coûterait 134 euros

d'envoyer le numéro aux 18 non abonnés + 2 numéros par directeur du numéro.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Prix Dix-huitième siècle

Odile Richard-Pauchet signale qu'elle a reçu à ce jour 17 mémoires. La clôture est fixée au 15 octobre à minuit.

Le détail par discipline est le suivant : 6 en littérature, 6 en histoire, 1 en histoire de l'art, 1 en histoire des religions, 1 en histoire de l'Angleterre, 1 en sciences sociales.

1 mémoire vient du Québec.

5. Congrès d'Édimbourg et Société internationale

Le congrès d'Édimbourg a rencontré un très grand succès. Plusieurs candidats représentant la société française auprès de la SIEDS ont été élus. Hélène Cussac confirme que la SFEDS héberge les finances de l'AIEDS en attendant que la nouvelle association ait une trésorerie.

6. Préparation de l'AG du 25 janvier 2020

Plusieurs pistes sont évoquées pour le lieu mais elles n'ont pas encore été finalisées.

7. Demandes de parrainage et demandes de soutien aux colloques ou journées d'études

Séminaire des jeunes Dix-huitiémistes : la SFEDS a promis 500 euros. La somme est accordée à l'unanimité.

Demande de parrainage d'Alain Alcouffe pour le colloque Colbert de Castlehill qui aura lieu à Toulouse les 10-12 septembre 2020. Il s'agit d'une demande de patronage moral qui est acceptée.

Le prochain CA aura lieu le vendredi 24 janvier à 17h, la veille de l'AG du 25 janvier 2020.

Clôture de la réunion à 18h50.

• **Sons, voix, bruits, chants : place et sens du sonore dans l'analyse topique des textes narratifs d'Ancien Régime**, XXXIII^e colloque international de la SATOR, Université Toulouse-Jean Jaurès, 15-17 mai 2019, organisé par l'Équipe Littérature-Herméneutique (Laboratoire PLH), avec le soutien de la SATOR, de la SFEDS, de l'Académie des Jeux Floraux et du Conseil Régional.

Le XXXIII^e colloque international de la SATOR, organisé par Hélène Cussac, s'est tenu pendant trois journées entières d'une part dans les locaux de la Maison des Sciences de l'Homme de l'Université Toulouse-Jean Jaurès, d'autre part dans la salle de l'Académie des Jeux Floraux à l'Hôtel d'Assézat. L'introduction du colloque a été l'occasion pour Bénédicte Louvat-Molozay (Directrice ELH) de rappeler la place centrale occupée par la thématique d'un son particulier du corps humain, celui de la voix, dans les recherches de l'équipe et dans l'enseignement mis en place. Yen-Mai Tran-Gervat (Présidente de la SATOR, Sorbonne Nouvelle-Paris 3) s'est réjoui de voir, parmi les participants et intervenants, de nombreux membres de la SATOR, mais également des personnes extérieures venues en découvrir les recherches. Les enjeux soulevés par le thème du colloque ont ensuite été exposés par H. Cussac. Partant de l'objet d'étude spécifique de la SATOR, le *topos* dans la littérature romanesque, elle a interrogé la présence et le rôle des notations sensorielles, à l'instar ici des sons, dans la littérature. Si l'étude du sensible et du sonore s'inscrit dans un intérêt assez récent de la critique, le souhait était lors de ce colloque de s'attacher plus particulièrement à mettre en avant la place essentielle occupée par le sonore dans les séquences narratives, en relevant la présence des items le concernant et leur récurrence au sein de textes très divers. Le champ d'étude ouvert, en effet, ne se limitait pas au romanesque mais s'intéressait à toute forme de littérature narrative sur une période d'une ampleur chronologique inédite à ce jour.

La séance d'ouverture de la première matinée, intitulée « Le sonore : émergence d'un *topos* ou accompagnement de la topique narrative ? », plus particulièrement tournée vers la période médiévale, a débuté par la conférence inaugurale de Jean-Marie Fritz (Dijon), dédiée aux définitions et appréhensions possibles du sonore. Après avoir rappelé l'invention du concept de « paysage sonore » (*soundscape*) par Robert Murray Schafer et les différentes études possibles du son dans la littérature, cette conférence a soulevé les difficultés méthodologiques inhérentes au sujet, avant d'élaborer une typologie des sons et de dessiner les possibles rapprochements avec l'étude des *topoi* telle que menée par la SATOR. La communication suivante a vu les liens entre *topos* narratif et rhétorique interrogés par Madeleine Jeay (Mc Master Univ., Canada) au sein d'un parcours dans les différentes listes d'instruments de musique présentes dans le récit médiéval. Elle a proposé de voir dans ces « morceaux de bravoure » un *topos* mettant en avant les compétences littéraires du narrateur. Cristina Noacco (Toulouse) s'est intéressée aux enjeux du bruit et du silence dans les scènes du Graal, déclinant une typologie qui a mis au jour leur place dans la construction du sens. Ainsi le silence coupable de Perceval et les bruits du Graal permettent-ils de nourrir la réflexion religieuse du cycle. La place du son est apparue, grâce à la communication d'Adeline Latimier (Rennes), comme structurante dans le récit arthurien. Deux unités narratives distinctes ont plus particulièrement été étudiées : d'une part, le cri de la bête comme première étape de l'aventure, annonçant l'arrivée de la merveille ; d'autre part, le bruit de sa chute ou son hurlement d'agonie, marquant le triomphe final du chevalier et clôturant l'épisode.

Cette matinée s'est achevée par une étude de la performativité du sonore dans les *Cent Nouvelles Nouvelles*. Teodoro Patera (Göttingen, Allemagne) a montré comment la mise en dialogue de l'espace et du son construisait une spatialité et une temporalité spécifique, ressort du comique et de la théâtralité de ces textes.

Marie-Joëlle Louison-Lassablière (Saint-Étienne), Véronique Duché (Melbourne, Australie) et Pascale Chiron (Toulouse) ont quant à elles entamé, sous l'auspice de la Renaissance, l'après-midi du 15 mai, consacrée à une interrogation sur la présence du sonore dans la scène narrative du temps. Ainsi, à travers les œuvres d'Antonius Arena, M.-J. Louison-Lassablière a examiné l'origine, la fonction et le fonctionnement des cris et onomatopées et a montré que du redoublement des « r » pour rendre l'accent méridional à la sonorisation de la scène militaire par l'allusion musicale, en passant par la fonction mnémotechnique de l'onomatopée, l'écoute du monde d'Arena donne lieu à une écriture où poésie et musique se rejoignent. V. Duché a ensuite proposé un panorama sonore des romans de chevalerie de la Renaissance dont les occurrences, relativement rares, se montrent paradoxalement riches en *topoi*. La communication suivante a permis de mieux entendre la locution « les paroles s'envolent, les écrits restent » dans le sens où P. Chiron a rappelé l'importance de la transmission de la voix à l'oreille dans la littérature. Ainsi, pour les poètes et romanciers du 16^e siècle, au-delà de la lutte pour la préséance des sens entre l'ouïe et la vue, la mise en voix de l'œuvre, autrement dit son écoute et sa lecture à haute voix, facilite le cheminement de la connaissance et atteint plus directement le cœur du destinataire. À sa suite, Dominique Bertrand (Clermont-Ferrand) s'est intéressée au rire sonore de Dassoucy, le Diogène du 17^e siècle. Entre la falsification de l'*harmonia mundi*, le travestissement burlesque des noyaux topiques et la connivence facétieuse du rire diogénique qui falsifie la symbolique chrétienne, le libertin du 17^e invite son lecteur à lire et rire avec lui. La cohérence du paysage sonore des *Aventures de Dassoucy* s'organise ainsi autour d'une déconcertante bande-son épicurienne scandaleuse. La journée, toujours consacrée au 17^e siècle, s'est poursuivie par deux communications sur le chant. Tout d'abord Marta Teixeira Anacleto (Coimbra, Portugal) a examiné les liens entre temporalité et chant bucolique dans le roman pastoral, puis Élodie Ripoll (Stuttgart, Allemagne) a parcouru les usages du chant des oiseaux au 17^e siècle dans une perspective de recherche topique. C'est avec *Les États et Empires de la Lune et du Soleil* que cette première journée s'est achevée. Madeleine Savart (Saint-Étienne et Montréal, Canada) a partagé ses réflexions sur les usages narratifs et philosophiques des différents langages mis en fiction dans cette œuvre de Cyrano de Bergerac.

L'Hôtel d'Assézat, lieu emblématique des Jeux Floraux, a été le siège de la seconde journée et Jean-Noël Pascal (Toulouse) a fait revivre la voix et le mythe de sa fondatrice, Clémence Isaure. La matinée, avec pour thème « le sonore au fondement des échos, des merveilles et de la gaieté », a été ouverte par une communication de Hélène Cazes (Victoria, Canada) sur les voix des autochtones américains du 16^e siècle. À partir des récits de voyage de Thevet et de Léry, elle a redonné vie aux témoignages des navigateurs et cartographes de l'époque, entre coups de canon et chants d'oiseaux. Y.-M. Tran-Gervat, partant de la recherche du mot « gaieté » dans tous les romans disponibles dans la base Frantext a ensuite fait remarquer qu'il n'y avait souvent pas de rapports directs entre la narration de scènes sonores et la description des sons. Ces recherches ont ainsi permis de dégager ce qu'elle appelle « des proto-topoi ». À sa suite, Lydia Vázquez et Juan Ibeas (Bilbao, Espagne) ont évoqué un rococo sonore fait une nouvelle fois de chants d'oiseaux, mais aussi d'autres sons animaliers et de voix humaines, dans une comparaison entre écrit romanesque et art pictural du 18^e siècle. Emmanuelle Sempère

(Strasbourg), quant à elle, a orienté la question de la topique sonore vers le merveilleux, à partir d'une étude de trois versions de *La Belle et la Bête*. Et, pour clore cette matinée, Aurélia Gaillard (Bordeaux) s'est intéressée aux bruits des objets et de la nature chez Diderot.

La session de l'après-midi de ce 16 mai, intitulée « Le sonore dans le narratif musical », a interrogé les modalités d'insertion de la musique ou encore sa fonction à travers des textes de genres et de périodes différents. C'est un instrument spécifique, la harpe éolienne, qui a fait l'objet de la communication d'Alain Montandon (Clermont-Ferrand), portant sur des textes tant narratifs que poétiques. L'analogie entre l'instrument et l'âme du poète est ainsi apparue comme une construction littéraire topique permettant de mettre en exergue les émotions des personnages, mais aussi de refléter l'ambivalence de l'activité poétique entre réception passive et création active. Jean-Philippe Groperrin (Toulouse) a conduit ensuite les auditeurs vers les arts de la scène. Grâce à une réflexion autour de la représentation des sons inarticulés au cœur de la narration tragique, il a notamment exploré les liens entre musique et voix dans la construction du *pathos*. L'hypotypose se révèle alors un lieu spécifique de l'utilisation topique du son. Différents *topoi* ont émergé dans l'étude proposée par Martin Wählberg (Trondheim, Norvège) des scènes de musique présentes dans le roman des Lumières. Loin de n'être qu'un bruit de fond participant au décor, la musique peut jouer un rôle décisif dans les rencontres des personnages ou participer à la structuration du récit par des phénomènes de rappel ou la construction de réminiscences. Pour la dernière intervention, J.-N. Pascal a invité à cheminer à travers les réécritures du psaume 136, *Super flumina Babylonis*, de 1690 à 1820. À la forte présence de la musique dans ce psaume, différemment développée suivant les auteurs, répond en miroir le silence de la plainte et de la souffrance. La journée s'est poursuivie avec l'Assemblée générale de la SATOR et a été clôturée par un récital de chant et de musiques anciennes donné par le groupe *In Nomine* de Toulouse.

L'ultime matinée du colloque s'est intéressée à la « rhétorique du sonore au 18^e siècle ». Lors de la première intervention, Suzan Van Dijk (Amsterdam, Hollande) a proposé une étude des sons musicaux et des leçons de musique dans les écrits d'Isabelle de Charrière. Marine Ganofsky (St Andrews, Écosse) a ensuite analysé la « pornophonie » des fictions libertines où les points de suspensions deviennent des soupirs et où la terminologie musicale voile les descriptions érotiques. Elle a ainsi montré le lien fort qu'entretient par conséquent le sonore avec la sexualité. Le système moral est resté au cœur du questionnement puisque Françoise Gevrey (Reims) a analysé, entre autres, la place de la musique dans *Cleveland* de l'abbé Prévost, en examinant les aspects et les fonctions des sons. La matinée s'est conclue par l'étude du sonore humain. Tout d'abord Sante Viselli (Winnipeg, Canada) s'est intéressé à la place de la voix dans les fictions narratives. Entre la voix des femmes, de l'émigré, du castrat, des amants tiraillés, du *pater familias*, la voix du cœur, de la déception, de la colère, de l'amertume et de la raison, c'est tout une profondeur sonore qui a été restituée. Huguette Krief (Aix-Marseille) a continué cette recherche sur les sonorités humaines à travers l'usage du chant et du cri dans la rhétorique sentimentale de Jean-Claude Gorjy. Ainsi, les dissonances du chaos révolutionnaire succèdent au chant des jolies fadaïses et au bruit de la vraie gaieté : à cet instant où la parole devient insuffisante, impuissante à communiquer les émotions, l'expression des sentiments n'est plus liée à la gaieté et l'aphasie devient un hurlement des sentiments.

Le dernier temps du colloque était dédié à l'étude scénographique du sonore. Les

romans de Marivaux ont ainsi été explorés au prisme d'une étude textuelle présentée par Catherine Gallouët (Geneva, États-Unis), distinguant l'emploi et la fréquence de différentes catégories du sonore (chant, cri, parole) et dessinant les contours d'un paysage sonore spécifique à chaque roman. Les participants au colloque ont ensuite été invités à prendre part à une expérience auditive grâce au travail de Mylène Pardoën (Lyon et Saint-Étienne). Les enjeux et la méthodologie de l'archéologie sonore exposés ont permis de saisir sous un angle nouveau la présence de différents bruits du quotidien dans les textes, ce qui a débouché sur une restitution sonore du quartier parisien du Grand Châtelet au 18^e siècle. Dans la dernière communication, consacrée également au siècle des Lumières, Jean-Pierre Dubost (Clermont-Ferrand) a envisagé les scénographies de la sonorité et sa carnavalisation dans le récit libertin *Les Sonnettes* de Guillard de Servigné. Il a souligné le renversement du *topos* opéré par l'auteur à partir de l'analyse des ébats. Il a ainsi mis en évidence un dispositif sonore original, substituant l'ouïe à la vue : des clochettes retentissent lorsque les amants s'unissent. La musique devient alors le lieu d'une transposition directe de l'énergie naturelle.

Ce XXXIII^e colloque de la SATOR a ainsi apporté de nombreux éléments de réponse à la problématique envisagée. La variété des types de sources, allant d'un opus unique (*Cent nouvelles nouvelles* ; *Cleveland*...) à un corpus (le Graal ; les Amadis), de l'œuvre d'un auteur (Antonius Arena, Dassoucy, Cyrano, Diderot, Marivaux, Charrière, Tencin) à une catégorie générique (roman pastoral, relation de voyage, récit merveilleux, fiction libertine) constitue les fondements d'une base riche pour la réflexion topique de la mise en fiction et de la restitution du sonore. Ainsi, l'ampleur du programme, qui s'ouvrait à la musique, à la peinture, à la danse et à l'opéra a permis de repérer, d'analyser et de comprendre les *topoi* des sons, des voix, des bruits et des chants de la société d'Ancien Régime. Les actes, qui sortiront dans la Revue en ligne *Topiques, Études satoriennes*, promettent d'être sans doute un très beau volume.

Charlotte GUIOT (université Grenoble-Alpes)
Matthieu LESUEUR (université Toulouse-Jean Jaurès)

• **Diderot, la religion, le religieux**, colloque international (Paris, 3 et 4 octobre 2019), organisé par la Société Diderot, l'Université Paris-Diderot (CERILAC-EA4410, axe THELEME), l'Université de Lorraine (Écritures-EA3943) et l'Université de Picardie (CERCLL-EA4283) avec le soutien de la SFEDS.

Au nom des organisateurs, Marc Buffat et Geneviève Di Rosa ont introduit le colloque, indiquant la manière dont la problématique a été élaborée et détaillant, sur la base d'un état des lieux de la recherche, les pistes qui sont actuellement ouvertes sur le sujet de la religion et du religieux dans l'œuvre et la pensée de Diderot. En l'absence de Christophe David, Gerhard Stenger a bénéficié de tout le temps souhaité pour développer son argumentation, en l'occurrence réfuter la thèse d'un Diderot déiste et l'hypothèse d'un Diderot qui, après avoir subi l'influence de Shaftesbury, aurait évolué vers un scepticisme de type déiste puis sceptique avant de devenir pleinement athée. En montrant d'une part que *De la suffisance de la religion naturelle* date de 1765-1770, d'autre part que les *Pensées philosophiques* trouvent aux théories de la génération, en plein débat alors, un intérêt qui s'explique par l'idée que la science aura sur la métaphysique le dernier mot.

Après cette conférence plénière qui appela bien des questions et des réactions, on entendit deux interventions à dominante philosophique. Claire Fauvergue, en s'appuyant sur les articles « syncrétisme » et « éclectisme » de l'*Encyclopédie*, montre

que Diderot tourne sa critique contre les tentatives de conciliation des systèmes, qu'il juge incompatible avec la rationalité encyclopédique. Néanmoins il s'intéresse, d'un point de vue généalogique, aux ressorts de la conciliation, à ce qui la motive et la soutient, soulignant de façon récurrente l'analogie des principes de la philosophie et de la religion. Parmi ces « vestiges de ressemblance », le leibnizianisme occupe une place de choix. À partir du *Discours d'un philosophe à un roi* et des *Mélanges pour Catherine II*, Gilles Gourbin s'intéresse aux liens complexes du politique et du religieux au sein de l'État, tels que Diderot les envisage. Malgré les nuisances nombreuses que le clergé et la religion représentent pour l'État, Diderot n'entre pas en guerre ouverte avec le clergé. Il cherche même à faire une place au prêtre dans son projet philosophique : nouvelle preuve du balancement de la pensée de Diderot.

La correspondance fut l'objet de trois communications. Les *Lettres à Sophie Volland* recèlent des éléments de la culture religieuse. Paul Pelckmans s'est employé à en dresser un inventaire. La religion n'est cependant pas qu'un décor familier et rassurant : c'est aussi une puissance consolatrice, une référence culturelle prestigieuse qui suscite le respect, voire la connivence, enfin une source d'inspiration et d'énergie. Nermin Vucelj étudie dans la correspondance la posture particulière de Diderot épistolier, et prend en compte dans son analyse du discours sur la religion les paramètres de la communication épistolaire (destinataire, circonstances, propos). Il s'intéresse notamment à la rhétorique que l'écrivain déploie dans la campagne anti-religieuse menée dans les lettres à Voltaire, Damilaville, Vialet, d'Alembert. Odile Richard-Pauchet passe en revue des portraits d'ecclésiastiques dans la correspondance et montre que ces figures sont marquées par les modèles littéraires dont elles s'inspirent. Le lien avec l'œuvre fictive est évident. Il est piquant de remarquer que le prêtre, dont Diderot souhaite l'éradication de la société, soit si présent dans les lettres. C'est là un reflet de la société d'Ancien Régime et une preuve de l'infusion de la donnée religieuse dans la vie et la sensibilité de Diderot.

Un autre Diderot fut étudié, celui de la critique d'art. Laurence Mall éclaire le point de vue de Diderot sur la représentation du sacré dans l'art, du Christ, des saints, des figures d'ecclésiastiques. Les *Salons* font voir une approche spécifique des tableaux religieux : Diderot cherche le sentiment d'une vérité des figures que le peintre doit pouvoir susciter jusque chez le non-croyant. La croyance devient paradoxalement un enjeu de la critique d'art qui en récuse la réalité. Jean-Christophe Abramovici montre que les *Salons*, en vertu même de la détestation que le christianisme inspire à Diderot, défendent l'idée d'un sublime chrétien, d'un « je ne sais quoi » qui échappe à l'analyse rationnelle. Il étudie la question de l'incarnation en art, la représentation de la chair, honnie et cependant exposée avec une délectation morbide. L'esthétique des tableaux commentés annonce le style gothique et la théorie d'Edmund Burke sur le sublime.

Le Diderot dramaturge n'est pas oublié. Virginie Yvernault lui consacre une étude. Elle distingue trois paradigmes (le sacrifice, la contagion sacrée, la cérémonie), qui se retrouvent dans les drames de Diderot. Celui-ci exploite la duplicité du théâtre, qui touche en vertu même du mensonge qui en est le principe. Par son triple caractère de performance, de fait communautaire, de fonction civique, il le destine à remplacer les cultes religieux.

La seconde journée s'ouvrit par une session tournée vers le Diderot polémiste. Huguette Krief choisit de considérer le cas de saint Augustin, référence majeure des théologiens et apologistes chrétiens. La déconstruction entreprise par Diderot se manifeste sous des formes discontinues et disparates, allant du commentaire philosophique dans l'article « Beau » de l'*Encyclopédie* à des considérations esthétiques

dans le *Salon* de 1756, puis de courts paragraphes dans *La Promenade du sceptique*. Diderot s'emploie à ruiner l'autorité d'Augustin, pour mieux saper les fondements de la foi chrétienne. Il montre le ridicule de sa doctrine en en dénonçant la finalité exclusivement rhétorique. Alain Sandrier propose un complément d'enquête sur la question du miracle chez Diderot, notamment dans les *Salons*. Il s'intéresse aux tableaux qui représentent des miracles, telle la *Résurrection de Lazare*, et montre que le vrai miracle de la peinture tient en ce qu'elle efface le côté spectaculaire de l'événement pour recentrer l'attention sur la contradiction divine. Parce qu'irrationnel, le miracle aiguise le sens critique et s'avère un catalyseur d'énergie. Par sa dimension expérientielle, il concourt à la connaissance et à l'analyse des passions humaines. Matteo Marcheschi étudie, sur le fond de la querelle qui opposa Diderot au père jésuite Berthier, la place de l'information culinaire dans l'*Encyclopédie*. L'accusation de plagiat dont Diderot fait les frais est relue dans le contexte de la « querelle des bouffeurs » (1739-1750) qui oppose les Anciens et les Modernes. Sous l'apparente légèreté du débat, des questions de fond, à la fois morales et épistémiques, sont en jeu.

La Bible, rarement étudiée dans l'œuvre de Diderot, est l'objet de deux communications. Geneviève Di Rosa met à jour l'intertexte biblique dans les *Lettres à Sophie Volland*, à partir de quoi elle envisage la manière dont Diderot conçoit la Bible et la façon dont il faut la lire. Elle définit les caractères propres de la poétique biblique de Diderot : fixation sur les figures au dépend de la narration, refus d'une herméneutique et d'une approche paradigmatique, processus de laïcisation. Jan Starczewski choisit, quant à lui, un autre corpus : *Le Neveu de Rameau*, où il trouve des échos bibliques parallèlement à la sécularisation des éléments de la culture judéo-chrétienne. Il montre en particulier les traces de la morale du *Qohélet*, qui par son ambivalence, si problématique qu'elle a suscité des interprétations contradictoires, concourt à l'indécidabilité du caractère du Neveu. *Job* est aussi convoqué pour montrer comment Diderot parodie et sape la morale du sage biblique.

Une dernière session, d'orientation plus anthropologique conclut le colloque. Caroline Jacot-Grapa analyse, notamment dans les *Essais sur la peinture* de 1765, la manière dont Diderot explore la positivité de la culture religieuse, imaginant en creux une autre histoire de la peinture ou rêvant d'une autre figuration de la pensée, et renvoyant dos à dos anathème et dévotion. Elle étudie particulièrement la pratique du blasphème. Brigitte Weltman-Aron s'intéresse à la consolation, notamment à partir d'une lecture de l'*Entretien d'un philosophe avec la Maréchale*, de certaines *Pensées philosophiques* et de l'article « Consolation ». Elle montre que la position est en la matière plus nuancée qu'il n'y paraît. La consolation, qui sous l'aspect de la postérité touche aussi l'athée, est en accord avec la pensée morale de Diderot.

Les conclusions, données conjointement par Sylviane Albertan-Coppola et Nicolas Brucker, ont insisté sur la diversité des approches, reflet des multiples facettes de l'écrivain, et sur l'unité de la pensée, qui inclut l'ambivalence sous l'image du balancement ou de l'oscillation, et inscrite dans la forme du dialogue. Si détestée soit-elle, la religion exerce son empire et sa fascination ; sous l'aspect, dérivé, du religieux, elle excite l'esprit, inspire l'enthousiasme, communique le mouvement. La distinction faite dans l'intitulé du colloque entre « religion » et « religieux » a prouvé toute sa pertinence.

Willy SOUMAHO (université de Lorraine)

• **Rousseau et Kant face au projet européen de paix perpétuelle,**

Association Rousseau à Montmorency et Médiathèque George-Sand d'Enghien-les-Bains, conférence de Thomas Buffet, Auditorium de l'École de musique et de danse d'Enghien-les-Bains, le mardi 8 octobre 2019 à 19 heures.

Le sujet est introduit par Jean-François Riaux qui rappelle la généalogie des textes : *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, Abbé de Saint-Pierre (1713) ; *Jugement sur le projet de paix perpétuelle*, Rousseau (Publication posthume en 1782) ; *Vers la paix perpétuelle*, Kant (*Zum ewigen Frieden*, 1795). Thomas Buffet y ajoute l'*Idee d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique* (*Idee zu einer allgemeinen Geschichte in weltbürgerlicher Absicht*, 1784).

Pour bien comprendre le sujet, il est rappelé, d'une part, les circonstances du travail de Rousseau sur l'Abbé de Saint-Pierre, d'autre part, la nature de la relation de Kant à Rousseau.

Premier rappel. C'est à la demande de sa protectrice Madame Dupin que Jean-Jacques accepte de regarder les œuvres de l'Abbé : « Vingt-trois volumes, diffus, confus, pleins de longueurs, de redites, de petites vues courtes ou fausses, parmi lesquelles il en fallait pêcher quelques-unes, grandes, belles, et qui donnaient le courage de supporter ce pénible travail » (*Les Confessions*, Livre IX). C'est en 1756 que Rousseau entreprend son travail. Il se concentre sur deux écrits de l'Abbé : le *Discours sur la Polysynodie* (1719), hors du propos de la conférence, et l'essai sur la paix perpétuelle.

Second rappel. Kant n'a jamais rencontré Rousseau mais il lui voue une grande admiration. Notons ce jugement : « Rousseau fut le premier à découvrir sous la diversité des constellations humaines connues la nature profondément cachée de l'homme ». Kant va jusqu'à écrire que « Rousseau est le Newton du monde moral ». Le monde moral ! C'est précisément là que Thomas Buffet, comparatiste et germaniste, nous emmène à travers les textes de Rousseau et de Kant.

Voici quelques-uns des temps de la conférence particulièrement frappants.

L'idée d'union européenne remonte à la Hanse germanique (créée au milieu du 14^e siècle), « une véritable union économique des marchands domiciliés en Europe du Nord », mais c'est au siècle des Lumières qu'est discutée, politiquement et philosophiquement, la question d'une union en Europe. Comment ne pas voir – c'est Thomas Buffet qui nous invite à cette réflexion – dans ce dialogue franco-allemand de Kant et de Rousseau (français par tellement de facettes) une préfiguration du couple franco-allemand qui, de la Déclaration Schuman (1950) à aujourd'hui, marque la construction européenne.

Le monde moral. Il est omniprésent dans l'œuvre de Rousseau. Ce dernier n'écrit-il pas, dans l'*Émile*, que « la guerre ne fait guère que manifester des événements déjà déterminés par des causes morales que les historiens savent rarement voir » ? Et chez Kant il est expliqué que la société, pour dépasser le paradoxe de l'*insociable sociabilité*, se convertit finalement en « un tout moral ».

Dans cette Europe du 18^e siècle où presque tous les pays sont des monarchies, Rousseau, visionnaire, théorise la République. Kant lui emboîte le pas dans *Zum ewigen Frieden*, avec une construction républicaine extrêmement rigoureuse. Mais il faut souligner deux différences entre eux, la première sur la raison, la deuxième sur le commerce.

Sur la raison. Rousseau est sceptique sur le projet de « République européenne » de l'Abbé de Saint-Pierre parce qu'il juge que les Princes ne se résoudront jamais à voir leur domination réduite. Kant par contre, plus optimiste, explique que cette attitude, à terme, sera corrigée. Pour lui, nous ne sommes pas assez « moralisés » (*moralisiert*) mais

l'éducation (*Bildung*) peut contribuer à une plus grande moralisation (on retrouve l'*Émile*, tant admiré par Kant). L'humanité suit « un fil conducteur » (*Leitfaden*), celui de la raison et Kant ajoute que ce chemin est une émanation divine.

Sur le commerce. Kant considère celui-ci positivement. C'est à partir d'une homophonie, « *Handel* » (commerce) et « *handeln* » (agir), que Thomas Buffet explique le caractère dynamique du commerce en Allemagne, un commerce qui est aussi un instrument de paix puisque « l'esprit commercial est incompatible avec la guerre » (*Zum ewigen Frieden*).

Au contraire, l'œuvre de Rousseau est traversée par une méfiance vis-à-vis de l'argent qu'illustre bien ce fragment du premier *Discours* : « Les anciens Politiques parlaient sans cesse de mœurs et de vertu ; les nôtres ne parlent que de commerce et d'argent ».

Il y a cependant un espace de rapprochement entre Kant, qui voit la paix grâce au commerce, et Rousseau, qui note « les grands avantages qui doivent résulter pour le commerce, d'une paix générale et perpétuelle » (*Jugement*).

Au terme de cette intervention, comment ne pas être saisi par cet éclairage inédit sur le débat européen actuel, si souvent confus ! Éclairage sur la pertinence de la complémentarité franco-allemande mais aussi sur la question du libéralisme : le commerce est utile (Kant) mais il ne doit pas être une fin en soi (Rousseau) – telle est la mise en garde adressée aux Polonais dans les *Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation projetée*.

Jean-Paul NARCY (Association Rousseau à Montmorency)

Appels à communications

• **Informer et forger l'opinion en Europe et dans la jeune Amérique aux 17^e et 18^e siècles**, colloque Jeunes Chercheurs, Université de haute Alsace, Mulhouse, 24-25 septembre 2020.

À l'heure de l'information en temps réel et de la multiplication des fausses nouvelles, l'étude de la rédaction et de la circulation des nouvelles à l'époque moderne est riche en enseignements. La transmission de l'information connaît en effet d'importantes mutations aux 17^e et 18^e siècles : à la diffusion orale et manuscrite s'ajoutent des canaux imprimés de plus en plus diversifiés.

Ce colloque Jeunes Chercheurs vise à faire le point sur les nouvelles modalités de l'information qui caractérisent les 17^e et 18^e siècles. On s'intéressera principalement à la France, aux îles Britanniques et à la jeune Amérique, mais on ne s'interdira pas d'étudier d'autres aires géographiques en Europe afin, par exemple, de mettre en évidence les réseaux impliqués dans la circulation des nouvelles.

On pourra exploiter différents types de textes : presse, correspondance, placards et autres affiches, certains libelles, critiques d'art, œuvres de fiction qui mettent en scène le processus d'information.

Deux axes seront privilégiés :

1. Les formes du journalisme.

On pourra mener une réflexion sur l'acte d'informer. Que signifie-t-il ? Communiquer, polémiquer, provoquer, émouvoir, vendre, juger, créer ? Cette réflexion pourra s'intégrer à une étude du médium (quels types de textes ? quels contenus ? quels auteurs ? quels publics ?) et de son rapport à l'espace (géographie de l'information,

rapport métropole-province, réseaux internationaux et transferts culturels, traductions).

2. La constitution d'une sphère et d'une opinion publiques.

On pourra s'interroger sur la dynamique qui sous-tend la fabrication de l'opinion et sur la relation qu'entretiennent les auteurs de nouvelles et les récepteurs. On pourra également réfléchir à la pertinence de la notion d'opinion publique dans son rapport au contexte politique et économique des aires géographiques concernées aux 17^e et 18^e siècles.

Quelques autres pistes possibles (liste non limitative) :

- diffusion et réseaux de l'information dans une aire géographique spécifique (Angleterre, France, Jeune Amérique) et entre différentes aires géographiques (traductions) : par exemple, la traduction et la réappropriation des journaux anglais dans la France du 18^e siècle ; la circulation de l'information entre l'Angleterre et les colonies en Amérique du Nord ;

- aspects matériels (techniques, logistiques, économiques, juridiques, etc.) de la création et de la diffusion des journaux : par exemple, Benjamin Franklin et la poste gratuite dans la Jeune Amérique ;

- constitution de publics : catégories socio-professionnelles visées, stratégies textuelles mises en œuvre ;

- information, rumeur, désinformation (« *fake news* »?) et propagande ;

- circulation de l'information, émergence et développement de la presse politique, à la faveur de crises, par exemple, comme les guerres civiles anglaises, la guerre d'indépendance américaine ou la Révolution française ;

- presse et censure : ses modalités, ses effets, les débats qu'elle suscita, à l'image de la position de Milton défendant vigoureusement une presse libre dans son pamphlet *Areopagitica* ;

- chantages et contempteurs de la presse et/ou des journalistes : par exemple, confrontation entre Fréron (fondateur de *l'Année littéraire*) et les philosophes ;

- presse et critique d'art : par exemple, *Le Mercure* et la critique de spectacles ; la *Correspondance littéraire, philosophique et critique* pour le compte-rendu des Salons (par Diderot).

- écrivains journalistes (Defoe, Marivaux, etc.); presse et littérature ; représentation de la presse dans les œuvres de fiction ; infiltration de la fiction dans le journalisme.

- presse et gender (les femmes journalistes, les femmes destinataires des journaux...).

Bibliographie

BAKER, Keith, Michael, « Public Opinion as Political Invention », in *Inventing the French Revolution*, Cambridge University Press, 1989.

—, *Au tribunal de l'opinion, Essais sur l'imaginaire politique au XVIII^e siècle*, Paris, Payot, 1993.

BARKER, Hannah, *Newspapers, politics and English society, 1695-1855*, Harlow, Longman, 2000.

BONY, Alain, « Portrait du *Spectator* en «Socrate moderne» », in Annie Cointre, Alain Lautel, Annie Rivera (dir.), *La Traduction romanesque au XVIII^e siècle*, Artois PU, 2003, p. 141-164.

BOULARD, Claire, *Presse et socialisation féminine en Angleterre de 1690 à 1750. Études du Gentlemen's Journal, du Spectator et du Female Spectator*, Paris, L'Harmattan, 2000.

BOYS, Jayne E. E., *London's News Press and the Thirty Years War*, London, The Boydell Press, 2011.

BROWNLEES, Nicholas (dir.), *The Language of Periodical News in Seventeenth-Century England*. Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2011.

CARON, Mélinda, « L'épistolière mondaine anonyme dans les périodiques littéraires d'Ancien Régime (XVII^e-XVIII^e siècle) », article en ligne.

—, « La Spectatrice, Aspasie, la comtesse de... ou le masque identitaire féminin dans la presse littéraire d'Ancien Régime », in D. Martens & M. Watthee-Delmotte (dir.), *De la pseudonymie littéraire. Formes et enjeux d'une pratique auctoriale, XVI^e-XXI^e siècle* (à paraître).

—, « L'Anecdote et l'actrice dans l'imaginaire périodique des Lumières », in G. Haroche-Bouzinac et al. (dir.), *L'Anecdote entre littérature et histoire*, Rennes, PU de Rennes, 2015, p. 77-91.

—, « L'Épistolière mondaine anonyme dans les périodiques littéraires d'Ancien Régime », in G. Pinson (dir.), *La Lettre et la presse. Poétiques de l'intime et culture médiatique au XIX^e siècle*, numéro spécial de *Médias 19*, septembre 2011.

CHARTIER, Roger, « Espace public et opinion publique », *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, 1990 (rééd. 2000), p. 37-60.

—, *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur*. Paris, Gallimard, 2015.

CURELLY, Laurent, *An Anatomy of an English Radical Newspaper – The Moderate (1648-9)*, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2017.

DAHL, Folke, *A Bibliography of English Corantos and Periodical Newsbooks, 1620–1642*, London, Bibliographical Society, 1952.

DAVIES, Simon F., and Puck FLETCHER (dir.), *News in Early Modern Europe – Currents and Connections*, Leiden and Boston, Brill, 2014.

DIJK, Suzan van, *Traces de femmes : présence féminine dans le journalisme français du XVIII^e siècle*, Amsterdam – Maarsen, APA-Holland University Press, 1988.

DOOLEY, Brendan (dir.), *The Dissemination of News and the Emergence of Contemporaneity in Early Modern Europe*, Farnham, Ashgate, 2010.

—, and Sabrina Baron (dir.), *The Politics of Information in Early Modern Europe*, London, Routledge, 2001.

DORNIER, Carole, « Opinion et public dans les *Considérations sur les mœurs de Duclos* », *Dix-Huitième siècle*, 28, 1984, p. 121-137.

ERTLER, Klaus Dieter, A. Lévrier, M. Fischer (dir.), *Regards sur les « Spectateurs »*, Peter Lang, 2012.

Études sur la presse au 18^e siècle, Centre d'Études du 18^e siècle de l'Université de Lyon II, 1978.

FARGE, Arlette, *Dire et mal dire, l'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 1992.

FEYEL, Gilles, *La presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses, coll. « Infocôm », 2007 [1999].

FOGEL, Michèle, *Les Cérémonies de l'information dans la France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1989.

FRANK, Joseph, *The Beginnings of the English Newspaper, 1620–1660*, Cambridge, Mass, Harvard University Press, 1961.

GARNOT, Benoît, *Le Peuple au siècle des Lumières, Échec d'un dressage culturel*, Paris, Imago, 1990.

GAUVARD, Claude, et al. (dir.), *Information et société en Occident à la fin du Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004.

—, « La fausse information de la Gazette à Twitter », *Le Temps des Médias, Revue d'Histoire*, février 2018.

Gazettes européennes du 18^e siècle : <http://www.gazettes18e.fr/>

GROSPERRIN, Bernard, « Faut-il instruire le peuple ? La réponse des physiocrates », *Cahiers d'histoire*, 162, 1976, p. 157-169.

GUNN, Jeremy A. W., *Queen of the World, opinion in the public life of France from the Renaissance to the Revolution*, Oxford, The Voltaire foundation, 1995.

HABERMAS Jürgen, *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, trad. Marc B. de Launey, Paris, Payot, 1978 [1962].

HAFFEMAYER, Stéphane, *L'information dans la France du XVII^e siècle. La Gazette de Renaudot de 1647 à 1663*, Paris, Champion, 2003.

HALASZ, Alexandra, *The Marketplace of Print: Pamphlets and the Public Sphere in Early Modern England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

HARMS, Roeland, Joad RAYMOND, and Jeroen SALMAN (dir.), *Not Dead Things : The Dissemination of Popular Print in England and Wales, Italy, and the Low Countries, 1500–1820*, Leiden, Brill, 2013.

HUBERT, Jocelyne (dir.), *La presse dans tous ses états : lire les journaux du XVII^e au XXI^e siècle*, Paris, Magnard, 2007.

JOUHAUD, Christian, et Alain VIALA, (dir.), *De la publication. Entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002.

KOSSELECK, Reinhart, *Le Règne de la critique*, trad. française, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

LAKE Peter, and Steve PINCUS (dir.), *The Politics of the Public Sphere in Early Modern England*, Manchester, Manchester University Press, 2007.

LANDI, Sandro, « Notes pour une histoire de l'opinion publique comme catégorie du discours politique », 2009, <halshs-00442080>.

LÉVRIER, Alexis, *Les Journaux de Marivaux et le monde des « Spectateurs »*, Paris, PUPS, 2007.

— (dir.), *La Spectatrice*, Reims, Université de Reims Champagne Ardenne, coll. « Héritages critiques », 2013.

McELLAGOTT, Jason, *Royalism, Print and Censorship in Revolutionary England*, Woodbridge, The Boydell Press, 2007.

—, « John Crouch: A Royalist Journalist in Cromwellian England », *Media History*, 10:3, 2004, p. 139-55.

MERLIN-KAJMAN, Hélène, *L'Absolutisme dans les lettres et la théorie des deux corps. Passions et politique*, Paris, Champion, 2000.

— *Public et Littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

— « Figures du public au dix-huitième siècle », *Dix-huitième siècle*, 23, Paris, PUF, 1991, p. 345-356.

NABLOW, Ralph A., *The Addisonian Tradition in France, Passion and Objectivity in Social Observation*, Fairleigh Dickinson UP, 1990.

NELSON Carolyn, and Matthew SECCOMBE, *British Newspapers and Periodicals, 1641–1700. A Short-Title Catalogue of Serials Printed in England, Scotland, Ireland, and British America*, New York, Modern Language Association of America, 1987.

OZOUF, Mona, « Le concept d'opinion publique au XVIII^e siècle », *L'homme régénéré : essais sur la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1989, p. 21-53.

PEACEY, Jason, *Print and Public Politics in the English Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013.

PETTEGREE, Andrew, *The Invention of News – How the World Came to Know About Itself*, New Haven and London, Yale University Press, 2014.

PIÉJUS, Anne (dir.), « Mercure galant ». *Articles sur la littérature, la musique et les*

spectacles, 1672-1710, OBVIL 2017 (<http://obvil.sorbonne-universite.site/corpus/mercure-galant/>).

RAYMOND, Joad, *Pamphlets and Pamphleteering in Early Modern Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

—, *The Invention of the Newspaper – English Newsbooks, 1641-1649*, Oxford, Clarendon Press, 1996.

— (dir.), *News Networks in Seventeenth-Century Britain and Europe*, London and New York, Routledge, 2006.

— (dir.), *News, Newspapers, and Society in Early Modern Britain*, London and Portland, Frank Cass, 1999.

—, and Noah MOXHAM (dir.), *News Networks in Early Modern Europe*, Leiden and Boston, Brill, 2016.

RÉTAT, Pierre, *Le Journalisme d'Ancien Régime*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982.

REYNIE, Dominique, *Le triomphe de l'opinion publique. L'espace public français du XVI^e au XX^e siècle*, Paris, Odile Jacob, 1998.

SGARD, Jean (dir.), *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, revue en ligne.

—, et RÉTAT, Pierre, (dir.), *Presse et histoire au 18^e siècle. L'année 1734*, éd. du C.N.R.S, 1978.

VEYSMAN, Nicolas, *Mise en scène de l'opinion publique dans la littérature des Lumières*, Paris, Champion, 2004.

VINCENT, Monique, *Le « Mercure galant » : présentation de la première revue féminine d'information et de culture : 1672-1710*, Paris, H. Champion, 2005.

ZARET, David, *Origins of Democratic Culture: Printing, Petitions, and the Public Sphere in Early-Modern England*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

Les propositions de communications (environ 250 mots en français ou en anglais), accompagnées d'une courte notice bibliographique, sont à envoyer aux organisateurs avant le 30 avril 2020. Une réponse sera adressée aux auteurs avant le 15 juin 2020.

Une publication des communications, après sélection, est envisagée.

Comité d'organisation :

Laurent Curelly : laurent.curelly@uha.fr

Christine Hammann : christine.hammann@uha.fr

Véronique Lochert : veronique.lochert@uha.fr

Partenaires associés

Institut de Recherche en Langues et Littératures Européennes (ILLE, EA 4363, Université de Haute Alsace -Mulhouse) ;

Institut Universitaire de France ;

Société d'Étude du XVII^e siècle ;

Société d'Études Anglo-Américaines des XVII^e et XVIII^e siècles (SEAA XVII-XVIII) ;

Société Française d'Études du Dix-Huitième Siècle (SFEDS).

Appel à contributions

• **Enseigner les Lumières. Questions didactiques et construction des savoirs de l'école élémentaire à l'université**, volume collectif sous la direction d'Éric Négrel (IHRIM, Lyon).

Comité scientifique

Sylviane Ahr (INSPÉ de Toulouse, Université Toulouse – Jean-Jaurès), Sophie Audidière (INSPÉ de Dijon, Université de Bourgogne), Claire Boulard-Jouslin (Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3), Stefanie Buchenau-Hamou (Université Paris 8 – Saint-Denis), Jean-Charles Chabanne (IFÉ, ENS de Lyon), Sébastien Charbonnier (Université de Lille), Marie-Noëlle Ciccia (Université Paul-Valéry – Montpellier 3), Christian Del Vento (Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3), Sylvain Doussot (INSPÉ de Nantes, Université de Nantes), Antoine Lilti (EHESS), Brigitte Louichon (Université de Montpellier), Christophe Martin (Sorbonne Université), Anne-Marie Mercier-Faivre (INSPÉ de Lyon, Université Claude-Bernard – Lyon 1), Christian Peytavy (Université de Pau et des Pays de l'Adour), Pierre Saby (Université Lumière – Lyon 2), Pierre Wachenheim (Université de Lorraine).

En tant que courant de pensée européen, les « Lumières » constituent un objet d'étude commun à plusieurs disciplines scolaires et universitaires. Si la recherche scientifique concernant les Lumières adopte volontiers une approche pluridisciplinaire, la réflexion didactique au sujet de cet objet commun d'enseignement est en revanche plus cloisonnée. Le présent volume se propose de nouer un dialogue entre les différents acteurs du monde enseignant qui sont amenés à approcher les Lumières dans le cadre de leur pratique professionnelle : les enseignants-chercheurs en histoire, histoire de l'art, littérature française, littératures étrangères, musicologie ou philosophie ; les enseignants-praticiens des disciplines ou enseignements connexes dans les premier et second degrés ; les enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation et les didacticiens de ces disciplines, intervenant dans la formation initiale des futurs enseignants ainsi que dans la formation continue.

Entre le primaire, le secondaire et le supérieur, les différences ne portent pas seulement sur les découpages disciplinaires, les niveaux d'enseignement ou la variété des publics. À l'école élémentaire comme au collège et au lycée, du cycle 3 (CM 1, CM 2, sixième) à la terminale, les programmes publiés par le Ministère de l'Éducation Nationale fixent les objets d'étude, la progression des apprentissages et l'esprit « républicain » des divers enseignements. Néanmoins, le primaire, le secondaire et le supérieur partagent tout à la fois des conditions pratiques d'enseignement, des finalités à court terme liées aux échéances d'évaluation, d'examen ou de concours, et les contraintes d'apprentissage induites. Élèves comme étudiants sont au cœur de dynamiques pédagogiques semblables, qui s'efforcent de tresser ensemble l'acquisition des contenus et savoirs disciplinaires, et l'acquisition de méthodes et de compétences scolaires et universitaires, qui sont soit proprement transversales, soit celles-là mêmes des disciplines scientifiques de référence. Pour remplir leur mission, l'école comme l'université sont créatrices de savoirs hybrides et originaux, modelés par le souci pédagogique et l'« apprêt didactique » (Yves Chevallard). Savoirs scolaires et savoirs universitaires se distinguent donc – selon une logique et des modalités qui leur sont propres – des savoirs savants produits par la recherche scientifique. Les Lumières telles

qu'elles sont enseignées, de l'école élémentaire à l'université, se constituent en objet de savoir autonome ; c'est à l'épistémologie de cet objet que le présent volume entend contribuer.

I. Une première partie de l'enquête souhaite analyser les objets d'étude spécifiques et les savoirs enseignés tels que les construisent les disciplines et les curriculums.

1. Un pan de l'enquête relève ainsi de l'histoire de l'éducation et des disciplines scolaires et universitaires : quelle est la place des Lumières dans les programmes et dans les manuels scolaires ? Dans les maquettes de Licence ? Dans les programmes de Master et dans ceux des concours ? À partir de quand les Lumières se sont-elles constituées en objet d'enseignement ? Comment chaque champ disciplinaire s'est-il emparé de la réalité historique afférente, avec ses particularités régionales, linguistiques, culturelles (*Aufklärung* en terres germaniques, *Enlightenment* sur les îles britanniques, *Illuminismo* en Italie, *Ilustración* et *Iluminismo* sur la péninsule ibérique) ? Suivant quelles modalités de transposition didactique les savoirs sont-ils enseignés dans le primaire, le secondaire et le supérieur ? Comment les diverses disciplines d'enseignement articulent-elles leur rapport à leurs propres historiographie et épistémologie ? Les derniers programmes du collège (2015-2018) et ceux du lycée (2019) accordent-ils une place nouvelle aux Lumières dans les enseignements pluridisciplinaires et transversaux qu'ils mettent en œuvre ? Quelles sont les images des Lumières données par les œuvres cinématographiques étudiées en classe ? Par la littérature de jeunesse, et particulièrement par les œuvres recensées dans les « Listes de lectures pour les collégiens » qui sont proposées par l'Éducation Nationale ? Dans quelle mesure prescriptions institutionnelles et réalité enseignée se recourent-elles ?

2. Un autre volet de l'enquête examinera les enjeux idéologiques de l'enseignement des Lumières. Les disciplines qui s'attachent à enseigner les Lumières portent sur des objets culturellement et socialement sensibles : le fait colonial, l'esclavage et le racisme, la tolérance et l'altérité, le fait religieux et le fanatisme, le rapport à l'autorité et au pouvoir, les hiérarchies et les inégalités sociales, les révoltes anti-fiscales, la place de la femme dans la société, la liberté de penser, la liberté d'expression et la liberté de la presse, la notion d'« élite culturelle », la Révolution française, les « droits de l'homme et du citoyen », l'Europe en tant qu'entité culturelle et géopolitique singulière... Dans quelle mesure les enseignements qui abordent ces « questions socialement vives » (Alain Legardez) rendent-ils compte de leurs implications idéologiques contemporaines et des controverses qu'elles peuvent susciter ? Comment se résout, dans le primaire et le secondaire, la tension entre, d'une part, l'ambition officielle des programmes et des enseignements, censés favoriser la pensée critique et la formation citoyenne, et, d'autre part, un paradigme pédagogique dominant, largement modelé par l'institution, qui tend à privilégier la transmission de savoirs univoques à leur mise en question, la neutralité d'une « vulgate » consensuelle à l'expression des conflits d'ordre éthique, politique ou scientifique ?

I. Une deuxième partie de l'enquête souhaite se pencher sur les modalités de la circulation des savoirs socialement construits au sein des processus d'enseignement.

1. Un premier volet fera leur place aux analyses qui s'inspirent de la psychologie cognitive et sociale. La réalité historique des Lumières confère aux disciplines qui la prennent pour objet une position originale dans le champ des didactiques par la complexité des discours qui s'y réfèrent : aux productions savantes, aux savoirs

scolaires et universitaires qui construisent l'objet « Lumières », s'ajoutent les multiples usages publics et culturels qui en sont faits, ainsi que les représentations sociales qui déterminent ces usages. Or, ces représentations, investies plus ou moins fortement de valeurs morales et sociales suivant les individus, jouent un rôle déterminant dans le processus d'appropriation des connaissances. Quelle place occupent dans les cours ces représentations sociales, qui peuvent être partagées, simplificatrices ou bien sujettes à polémique ? Dans quelle mesure et suivant quelles modalités les dispositifs didactiques prennent-ils appui sur ces représentations pour problématiser les objets d'enseignement et conduire élèves et étudiants à mettre en question leurs représentations ? De quelles façons les apprentissages peuvent-ils concilier les activités intellectuelles et la démarche d'objectivation avec l'engagement psycho-affectif et l'expression des émotions que suscite la question des valeurs ?

2. Un second volet, corollaire du précédent, entend mettre les théories et les concepts didactiques à l'épreuve des apprentissages, afin de dégager les conditions et les voies concrètes de construction, par les élèves et les étudiants, des savoirs scientifiques liés aux Lumières. L'approche socio-constructiviste permet de définir les processus cognitifs d'apprentissage et conduit à penser telles activités pratiques de conceptualisation, d'explication, de problématisation ou d'interprétation qui favorisent, par exemple, « l'apprentissage du philosophe » (Michel Tozzi), la construction en classe du « penser en histoire » (Henri Moniot) ou la mise en pratique d'une « lecture littéraire » des œuvres (Jean-Louis Dufays) par un « sujet lecteur » (Annie Rouxel et Gérard Langlade). Selon quels équilibres les enseignements peuvent-ils articuler une parole professorale détentrice de savoirs savants et volontiers déclarative avec les méthodes actives qui engagent élèves et étudiants dans la voie d'opérations intellectuelles de haut niveau, seules à même de transformer des savoirs enseignés en savoirs appris ? Étant donné que l'héritage des Lumières ne se limite pas à un ensemble de savoirs scientifiques objectifs, mais consiste également en un usage libre et public de la raison au service d'une pensée critique des textes et des discours, il convient de s'interroger sur la façon dont les apprentissages articulent l'appropriation des savoirs et l'acquisition d'un tel mode de pensée : suivant quels « processus de problématisation » (Michel Fabre), en recourant à quels types d'activités cognitives élèves et étudiants sont-ils amenés à développer leur raison critique dans la rencontre qui leur est proposée en classe avec la pensée des Lumières ? Comment l'enseignement d'une pensée émancipatrice peut-elle mettre en œuvre les conditions concrètes d'une émancipation intellectuelle ? Dans quelle mesure la conception des nouveaux programmes scolaires par cycles de trois ans détermine-t-elle une continuité pédagogique et une cohérence propre des apprentissages au sein du cycle 3, dit de consolidation (du CM 1 à la sixième), et du cycle 4, qui est celui des approfondissements (de la cinquième à la troisième) ? De quelles façons la pédagogie de projet ou les usages pédagogiques du numérique peuvent-ils favoriser ces processus d'apprentissage ?

III. La dernière partie de l'enquête souhaite étudier la place qu'occupent les Lumières dans la formation professionnalisante des futurs enseignants, ainsi que dans la formation continue. La récente « Loi pour une école de la confiance » (26/07/2019) attribuée aux deux Ministères de tutelle – Éducation Nationale et Enseignement Supérieur et Recherche – la conception du nouveau référentiel de formation pour le Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation). Cette réforme – avec le déplacement à venir du concours en fin de seconde année de Master et

un parcours de préprofessionnalisation de trois ans qui commence en troisième année de Licence – va entraîner un remodelage des maquettes de Master et une reconfiguration de la collaboration entre les différents acteurs de la formation initiale. Quelles synergies didactiques peuvent naître de cette collaboration renouvelée entre enseignants des INSPÉ (Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation, ci-devant ÉSPÉ) et enseignants des Facultés ? Comment apprend-on à enseigner les Lumières au sein de ce processus de professionnalisation ? Au sein des dispositifs de formation continue ? Comment s'équilibrent logiques d'enseignement et logiques formatrices ? À l'aide de quels dispositifs (méta)didactiques et suivant quelles implications épistémologiques est mise en œuvre cette formation à l'enseignement ? À quels concepts, à quelles méthodes, à quels cadres théoriques, à quelles activités intellectuelles recourent les enseignants-formateurs qui apprennent aux futurs enseignants à problématiser, à des fins d'apprentissage et suivant une démarche métacognitive, les savoirs savants propres à la tradition critique des Lumières ? De quelle façon la formation initiale des enseignants les conduit-elle à théoriser leur pratique préprofessionnalisante ? À construire des situations-problèmes qui articulent théorie et expérience personnelle ? À appréhender, en somme, la pédagogie comme pensée de la pratique ?

Du fait même de son objet, l'enseignement des Lumières invite à une conception critique des apprentissages qui réside dans la construction, par les élèves et les étudiants, des conditions pratiques d'intelligibilité des savoirs et dans leur problématisation. Favorisant ainsi, en théorie et en actes, la transformation du rapport des apprenants au savoir, l'enseignement des Lumières n'offrirait-il pas à l'école et à l'université un moyen de lutter contre la reproduction sociale ?

Ce projet entend réunir autour de l'objet « Lumières » des didacticiens et des spécialistes des disciplines de référence ; il fait ainsi se croiser deux champs scientifiques distincts mais qui partagent une même référence disciplinaire. Ce double ancrage épistémologique se manifestera dans la diversité des contributions, qui pourront relever de l'analyse des pratiques et des expérimentations par les enseignants, de la recherche-action, de la recherche descriptive empruntant les méthodes des sciences sociales (observations de séances de classes, questionnaires renseignés, entretiens avec les acteurs...) ou de la recherche théorique. Centré sur l'enseignement en France, avec ses spécificités institutionnelles, ses traditions critiques et historiographiques, le volume est aussi ouvert aux éclairages comparatistes venus des pays étrangers, francophones ou non.

Propositions de contribution (500 mots) à envoyer avant le 31 mai 2020 à Éric. Negrel@ac-lyon.fr

Articles (30 000 à 40 000 signes, espaces comprises) à rendre pour le 31 janvier 2021.

Prix Montesquieu

• Prix de l'Académie Montesquieu (Bordeaux)

Le 21 novembre 2019 a été remis à Daniel Roche, professeur honoraire au Collège de France, titulaire de la chaire d'Histoire de la France des Lumières, le prix de l'Académie Montesquieu dans les salons de l'Hôtel de Ville de Bordeaux. Ce prix honore tous les deux ans un chercheur spécialiste des Lumières (alternativement un jeune chercheur et un chercheur confirmé). Le profil et l'œuvre de Daniel Roche en adéquation parfaite avec la définition de ce prix ne peuvent, selon les mots du président de l'Académie Montesquieu, que susciter « respect et admiration : respect pour le travail accompli et admiration pour la rigueur et la constance du projet poursuivi ». Mais ce prix se voulait aussi « témoignage de gratitude à l'égard d'un savant qui a été un enseignant, un pédagogue et un transmetteur de savoirs de tout premier ordre ». Daniel Roche, auteur, entre de très nombreux ouvrages, comme l'on sait, d'un ouvrage en trois tomes sur la culture équestre au 18^e siècle, fit avec humour dans sa réponse le récit, très apprécié par son auditoire, de ses déconvenues archivistiques dans sa recherche de documents pour traiter comme il l'aurait souhaité de l'éducation équestre du philosophe de La Brède.

Jean MONDOT

COTISATIONS 2020

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2020. Nous rappelons que le paiement de celle-ci, permet :

- de recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet).
- de fidéliser votre engagement à la SFEDS
- de soutenir les travaux de la SFEDS
- d'être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire
- d'éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel)
- d'éviter éventuellement des coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue
- de bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18^e siècle
- de faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril

Cotisations 2020 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €

Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €

Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Marilina Gianico.

• Chèque bancaire compensable en France, **exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS**, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• Carte Bancaire : autorisation datée et signée, avec n° de carte, date d'expiration, cryptogramme, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• Virement bancaire à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38
IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38			
BIC : PSSTFRPPPAR			

Trésorière :

Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Trésorière adjointe :

Marilina Gianico, chez Gautre-Lanni, 25 rue Pradier 75019 Paris.
marilina.gianico@gmail.com

Adresses utiles

• Présidente de la SFEDS :

Catriona Seth, L'Ancien Presbytère, 32350 Saint-Arailles ; catriona.seth@univ-lorraine.fr

• Secrétaire générale :

Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche 75013 Paris

florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

• Changements d'adresse à signaler simultanément :

- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.

sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4, rue du Pontel 63300 Thiers : francoise.le_borgne@uca.fr

• Rédaction de la revue :

Les articles sont à envoyer à : dhsvaria@sfeds.fr

Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : dhschr@sfeds.fr

Le courrier est à envoyer à : dhsdirection@sfeds.fr

Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*

CELLF 16-18 (Escalier G, 2^e étage)

Université Paris Sorbonne (Paris IV)

1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

• Rédaction du *Bulletin* :

bulletin@sfeds.fr

• Lettre de la SFEDS :

Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

• Supplément bibliographique du *Bulletin* :

Luigi Delia : Luigi.Delia@unige.ch

• **Site internet de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle :**
www.sfeds.fr

Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com)

• **Site internet de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle :** www.isecs.org

• Collection «18^e siècle» :

Les propositions d'édition sont à envoyer simultanément à : sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr et mdorigny@aol.com

Les textes à insérer dans le *Bulletin* d'avril 2020 doivent arriver avant le 15 mars 2020, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr

Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la lettre d'information électronique)

Merci à Catriona Seth et Colas Duflo pour la relecture des épreuves.

Composition : A. Gaillard.

Directeur de la publication : C. Seth.

Dépôt légal : janvier 2020 ISSN 2646-2400

– adresse url de consultation : <https://www.sfeds.fr/>